

Information communale : Nid de Frelons asiatiques

Destruction de nids de Frelons asiatiques

En cas de présence de nid de frelons asiatiques, contactez votre mairie pour remplir une fiche de signalement. Il ne faut en aucun cas procéder soi-même à la destruction des nids.

Si la présence de frelons asiatiques est avérée par le référent communal, une entreprise mandatée par Lamballe Terre&Mer se chargera de procéder à la destruction du nid lorsque les conditions le permettront.

Dans le cadre de cette démarche, Lamballe Terre&Mer prend en charge à 100% la destruction des nids de Frelon asiatique (et uniquement cette espèce) sur son territoire, qu'il s'agisse d'une propriété publique ou privée.

Un nid doit-être détruit avant essaimage, c'est-à-dire avant que les reines et les mâles ne quittent le nid à la fin de l'été. Il doit donc être détruit avant octobre. Une fois les frelons partis, le nid n'est jamais réoccupé.

Reconnaître le frelon asiatique

Le frelon asiatique est plus petit que le frelon européen, avec des couleurs plus foncées hormis une bande jaune orangé sur l'abdomen.

Son nid est sphérique en papier mâché, strié de beige et de brun, souvent situé dans de grands arbres, dans des bâtiments ouverts, des haies ou dans le creux d'une muraille. Il est érigé en mars-avril et abandonné en fin d'automne.

Les gestes à éviter

Il ne faut en aucun cas procéder soi-même à la destruction des nids.

En effet, il ne faut surtout pas :

- tenter de détruire soi-même un nid de frelons (par le feu, l'eau, un insecticide...) quelle que soit sa taille ;
- s'approcher à moins de 5 mètres d'un nid, au risque de se faire attaquer par des ouvrières qui se sentiront menacées ;
- boucher les trous d'accès d'un nid : les frelons chercheront alors à sortir par un autre chemin et à réimplanter un nid ailleurs ;

Les dangers du frelon asiatique

Pour les jardiniers : s'il n'est pas dérangé, il est peu agressif. Malgré les croyances, il n'est pas plus dangereux que les autres frelons. En revanche, si l'on s'approche du nid, il peut attaquer violemment, et les piqûres sont douloureuses.

Pour les abeilles et pour l'apiculture : le frelon asiatique est un super-prédateur. Ajouté aux pesticides et au virus varroa, le frelon asiatique est un réel problème pour l'apiculture.

Contact pour information : environnement@lamballe-terre-mer.bzh ou 02 96 50 00 30